

ACCOMPAGNEMENT

COACHING INDIVIDUEL

Une nouvelle situation professionnelle ? Un objectif professionnel challengeant ? Des difficultés récurrentes dans la tenue d'un poste ? **TH Conseil accompagne la personne vers le changement, la performance et les solutions intrinsèques** en explorant les points d'appuis, potentiels et compétences en encourageant l'engagement, la prise de décision et le passage à l'action vers un résultat concret.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le coaching a pour visées de/d' :

- Accompagner la personne dans une **réflexion et une stratégie d'action** portée par une méthode et des outils prenant appui sur une demande et un objectif.
- D'apporter un **espace privilégié d'élaboration et de co-construction de solutions**.
- Accompagner le bénéficiaire à identifier ses **ressources, talents, valeurs et compétences** afin de l'aider à se projeter dans sa vie professionnelle.
- Identifier des **freins, croyances limitantes** pouvant impacter la vie professionnelle.
- Soutenir la **mobilisation** de la personne pour lui permettre la **réappropriation de ses enjeux personnels et professionnels**.
- Accompagner à des prises de conscience pour « **passer à l'action** ».

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

- Un coaching individuel répond à un **cadre bien défini basé sur l'éthique et la déontologie du coaching professionnel incluant notamment la disponibilité, l'engagement, le non-jugement, la bienveillance, l'écoute active et le respect**.
- Une **confidentialité** des échanges.
- **Des outils adaptés et réajustés** tout au long de la démarche en réponse aux besoins spécifiques de la personne.
- **La prise en compte des sujets liés à la diversité, l'inclusion et la singularité**.
- Une **réunion de restitution permettant un bilan** sur le chemin parcourus et une mise en perspective vis-à-vis de l'objectif visé.

Points Forts

- **Contenus et rythme** de travail adaptés au bénéficiaire.
- **Une équipe de coaches certifiés**.
- Un **accompagnement vers le changement en toute bienveillance** dans le respect de **l'éthique et la déontologie du coaching**.

Durée

- **de 5 à 10 séances de coaching**
- Des séances d'une durée d'1h
- **Rythme** à définir en fonction des besoins du bénéficiaire.
- Possibilité de renouvellement qui se prescrit après validation avec le commanditaire de l'action de coaching, en cohérence avec les besoins de la personne accompagnée.

Prix

- **Nous consulter (10 séances max)**